

Observation n°2

Sujet : [INTERNET] Aot/Anse Cavalière/Zmel

Date : Mon, 25 Mar 2024 20:36:13 +0100

L'information suivante a été collectée le 25/03/2024 20:36:

Vous êtes: Un particulier

Nom: Ribeiro

Prénom: christophe

Adresse postale:

Code postal: 83400

Ville: Hyeres

Téléphone:

Sujet: Aot/Anse Cavalière/Zmel

Destinataire: Enquêtes publiques environnementales

Message: Madame, Monsieur Je suis pour cette Zmel dans l anse de Cavalière, et il faudrait, à mon humble avis, plus de Zmel pour protéger les herbiers de posidonies mais quelques remarques: il faut que les ancrages de la Zmel soient posés en préservant le plus possible les herbiers de posidonies (soit dans le sable, soit "scellé" sur des rochers, soit dans des zones déjà "dégradées" d herbiers de posidonies), il faut qu'il y ait une "vrai/sérieuse/régulière" surveillance de la Zmel (mais bon à Cavalière il y a les CRS qui surveillent plutôt bien, donc amendes pour les plaisanciers ne respectant pas la réglementation d ancrages et/ou rejets d eaux usées et/ou de déchets), il faut peut-être revoir le nombre de bouées pour les résidents de Cavalière, il faut interdire tous les ancrages de part et d autre de l émissaire en mer (rejet des eaux usées traitées) car toutes les années il y a des bateaux qui s ancrent trop près de cet émissaire, donc risque de casse et de pollution proche de la plage!!! Et il est prévu 5 ou 6 ancrages trop près de l émissaire!... En même temps que la création de la Zmel il faut que les bouées de signalisation (des 300 mètres et autres) soient aussi avec des ancrages "écologiques" avec, pourquoi pas, des "accroches" pour se "tenir/reposer" quand on nage avec masque et tuba... Veuillez agréer mes salutations.